

# CONCOURS DE LA PLUS BELLE RÉSIDENTE 2018

L'objectif du concours «La plus belle résidence» est d'inciter les citoyens à décorer leur maison et la devanture de terrain qui est visible de la rue. Le concours récompensera les occupants des résidences les mieux décorées. Les règlements sont les suivants.

## ADMISSIBILITÉ

Le concours est ouvert à tous les citoyens de la Ville de Shannon et de Courcelette.

## COMMENT PARTICIPER

Vous devez remplir le formulaire d'inscription, disponible sur le site internet de la Ville et à l'Hôtel de Ville, au 50, rue Saint-Patrick ;

Vous devez déposer le coupon à l'Hôtel de Ville avant 16 h le 20 octobre 2018 ;

La décoration de votre maison et de votre terrain devra être complétée au plus tard le 24 octobre 2018 ;

En fonction des inscriptions reçues dans les délais, les membres du jury parcourront la ville les 25 et 26 octobre 2018. Il est important, durant cette période, que vous gardiez vos décorations gonflées et allumées entre 12 h et 22 h car elles seront jugées de jour et de soir et les deux résultats seront combinés.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Effet visuel : jour / soir ;

Créativité et originalité ;

Utilisation du terrain et du (des) bâtiment(s) ;

Animation ;

Diversité des matériaux utilisés.



# CONCOURS DE LA PLUS BELLE RÉSIDENTE 2018

## POINTAGE

La résidence gagnante sera celle qui aura obtenu le plus haut pointage. (Voir la grille d'évaluation pour plus de détails)

Le pointage sera déterminé par le total du pointage des juges.

En cas d'ex æquo, le gagnant sera déterminé par un tirage au sort.

## GÉNÉRAL

Le concours est organisé par le comité ;

Le jury est choisi par les membres du comité et, de préférence, les membres du jury n'auront aucun lien direct ou indirect avec les participants du concours ;

Les gagnants seront dévoilés le soir de la fête d'Halloween, le 27 octobre (ou le 28 selon la température);

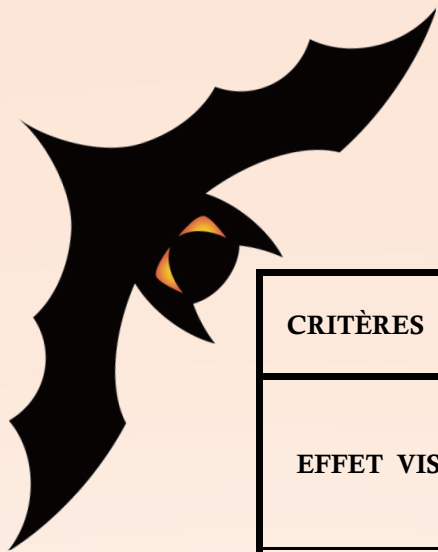
Les participants doivent adhérer aux règlements de ce concours ainsi qu'aux décisions du jury.



Service des loisirs communautaires  
BASE VALCARTIER

 **Desjardins**  
Caisse populaire  
du Piémont Laurentien





# CONCOURS DE LA PLUS BELLE RÉSIDENTE 2018

CRITÈRES	DESCRIPTION	POINTS
<b>EFFET VISUEL</b>	Jour (couleur, agencement des décors) Soir (lumière, effet des décors)	Jour : /10 Soir : /20 /30 pts
<b>CRÉATIVITÉ et ORIGINALITÉ</b>	Créativité (sélection et agencement des éléments) Originalité (non lié à une thématique commerciale)	Créativité : /10 Originalité : /10 /20 pts
<b>UTILISATION DU TERRAIN ET DU (des) BÂTIMENT(S)</b>	Utilisation des infrastructures disponibles, bâtiments, clôtures, arbres et autres.	/10 pts
<b>ANIMATION et DIFFICULTÉ TECHNIQUE</b>	Mouvement, effets sonores, complexité et difficulté de mise en place des décors.	Animation : /5 Sonorisation : /10 Difficulté : /15 /30 pts
<b>DIVERSITÉ DES MATÉRIAUX</b>	Basé sur la proportion de décors gonflables, décors commerciaux ou décors fabriqués où l'artisanat est le plus favorisé.	/10 pts
<b><u>TOTAL</u></b>		/100 pts



# CONCOURS DE LA PLUS BELLE RÉSIDENTE 2018

## INSCRIPTION

Nom/Name : \_\_\_\_\_

Adresse / Address : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# Téléphone / phone : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_